

CONVOCAATION - Session 2024

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION,
DES FINANCES ET DE LA DIGITALISATION
SERVICE DES FORMATIONS
POSTOBLIGATOIRES ET DE
L'ORIENTATION
OFFICE DES APPRENTISSAGES

EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE

FORESTIER-BÛCHERON CFC

FORESTIÈRE-BÛCHERONNE CFC

Chef-expert :

Monsieur Jan Boni

Fbg du Lac 3, 2000 Neuchâtel

Tél. 032 717 76 98 - 079 318 38 79

Email : jan.boni@ne.ch

TRAVAUX PRATIQUE – Récolte du bois

Mercredi 27 mars 2024 de 7h15 à 17h30

Rendez-vous :

Centre forestier de Bevaix

Le Chanet 1

2022 Bevaix

Coordonnées : 550 930 / 197 665

Candidat-e-s :

- **NE.21.0761**
- **NE.21.2391**
- **NE.21.1001**
- **NE.21.0731**
- **NE.21.1344**
- **NE.21.1241**

Expert-e-s uniquement : de 7h00 à 17h45

- Ludovic BIOLLEY
- Guillaume DÉBIEUX
- Loïc FAHRNI
- Michael HÄMMERLI
- Pablo MATTHEY-PERRET
- Michael WILLE

Réserve : Damien PELLATON

(peut être appelé le jour même de l'examen en fonction de l'absence imprévue d'un expert)

**Vendredi 31 mai 2024
de 09h00 à 12h00**

Patinoire du Littoral
Quai Robert-Comtesse 4
2000 Neuchâtel

CULTURE GÉNÉRALE

Moyens auxiliaires autorisés :

- classeur de cours ECG
- un dictionnaire
- une calculatrice (*pas à votre téléphone portable !*)
- un livre d'orthographe

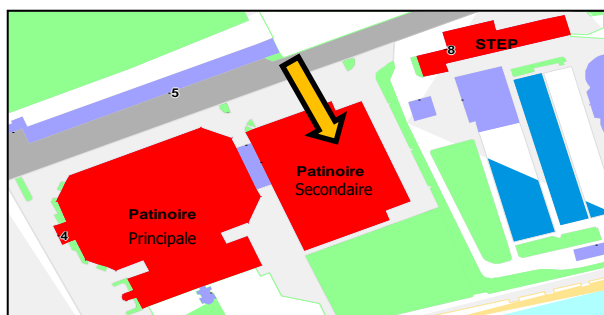
Candidat-e-s :

- **NE.21.0761**
- **NE.21.1001**
- **NE.21.0731**
- **NE.21.1344**

Responsable ECG

- Michel Bernasconi
(Tél. : 032 717 42 08)

PLAN PATINOIRES :



Lundi 24 juin 2024 de 8h00 à 12h00	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES
Rendez-vous : Centre forestier de Bevaix Le Chanet 1 2022 Bevaix <i>Coordonnées : 550 930 / 197 665</i>	Tous les candidat-e-s sauf NE.19.0985 Voir instructions annexées

TRAVAUX PRATIQUE – Sylviculture et autres travaux forestiers

Mercredi 26 juin 2024 de 7h30 à 17h30 Rendez-vous : Centre forestier de Bevaix Le Chanet 1 2022 Bevaix <i>Coordonnées : 550 930 / 197 665</i>	Candidat-e-s : Tous les candidats <ul style="list-style-type: none">• NE.21.0761• NE.21.2391• NE.21.1001• NE.19.0985• NE.21.0731• NE.21.1344• NE.21.1241
---	--

Expert-e-s uniquement : de 7h15 à 17h45

Rajeunissement et entretien des forêts et d'autres écosystèmes :

- Steve TSCHANZ (*Responsable*)
- Michael HÄMMERLI
- Christian LÜTHI
- Jonathan PINGEON
- Damien PELLATON (*Entretien professionnel*)

Protection des forêts :

- Sylvain RIBAUX (*Responsable*)
- Aimeric HOFMANN
- Antoine POCHON (*Entretien professionnel*)

Utilisation et entretien des moyens techniques :

- Fabian TISSOT (*Responsable*)
- Damien TÜLLER
- Michael WILLE (*Entretien professionnel*)

En réserve : Frédéric TÜLLER (*peut être appelé le jour même de l'examen en fonction de l'absence imprévue d'un expert*).

Communication des résultats

Le-la candidat-e sera informé-e de la réussite ou éventuellement de l'échec de ses examens au cours d'une réunion organisée par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification. La date et le lieu de cette séance seront communiqués aux candidat-e-s à l'issue des examens. Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toute réserve, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires aura procédé aux différents contrôles.

La décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée au-à la candidat-e.

La convocation et la liste des candidat-e-s neuchâtelois-es ayant réussi leurs examens peuvent être consultées en tout temps sur le site :

www.ne.ch/examens

Cérémonie de remise de titres

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualification qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Santé – Arts – Nature

Annexes

- liste des candidat-e-s
- guide pour les procédures de qualification

Distribution

- aux candidat-e-s
 - aux expert-e-s et aux membres de la commission EFA
 - au service de la faune, des forêts et de la nature
 - aux ingénieurs forestiers d'arrondissement
 - au CPNE – Pôle Terre et Nature
 - à M. Sylvain Jacot, enseignant EMTN
 - à M. J. Pigeon, responsable du matériel d'examens
 - à M. Michel Bernasconi, codirecteur ECG Littoral et Val-de-Ruz
-

**INSTRUCTIONS CONCERNANT LA SUBSISTANCE, L'EQUIPEMENT,
LES MOYENS DE PROTECTION ET L'OUTILLAGE NECESSAIRES
POUR LES EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE**

Chaque jour, les candidat-e-s se présenteront à l'heure fixée sur la convocation avec :

Subsistance : pique-nique pour midi et casse-croûte de 09h30 et de 15h30 pour les examens pratiques.

Équipement : casque avec protège-ouïe et protège-face, gants, habits de travail, veste de couleur vive, pantalon de sécurité, imperméable, chaussures robustes à semelles antidérapantes ou bottes munies d'une calotte en acier et d'une protection contre les coupures. Petite trousse personnelle de premiers secours. L'utilisation de téléphones portables est absolument interdite durant les examens. Par contre, le recours aux petits aide-mémoire (bûcheronnage, classement des bois et soins à la jeune forêt) est accepté.

Outillage et **Pour les travaux pratiques Récolte des bois :**

matériel divers : une serpe, un double-mètre, une craie, une tronçonneuse avec nécessaire et une chaîne de rechange affûtée, un bidon combi plein, une chevillière automatique, un coin (coin et vérin hydrauliques ou mécaniques autorisés), un tourne-bois, un merlin, un crayon à papier.

Les machines et l'outillage ci-après seront mis à disposition des candidats en forêt :

tracteurs, échelles, harnais de sécurité, grimpettes, tire-câbles avec accessoires, câbles d'attache, serre-troncs, serpis, tourne-bois, coins, merlins, boîte de premiers secours.

En réserve, en cas de panne : tronçonneuse et accessoires avec chaîne affûtée. Deux bidons combi pleins seront également à disposition.

Pour l'examen des connaissances professionnelles:

une machine à calculer de poche, un crayon à papier, un crayon bleu et un crayon rouge.

Pour les travaux pratiques Sylviculture et autres travaux forestiers :

une tronçonneuse pour les soins, un bidon combi plein, une tronçonneuse équipée d'une chaîne usagée, non affûtée (atelier), matériel complet d'affûtage (affûtage à la lime ronde ou à la lime plate, selon le souhait du candidat), une serpe, un sécateur, le matériel pour le service de parc, un crayon à papier, une chevillière automatique.

Chantier pour les travaux pratiques Récolte des bois :

Forêts publiques de l'arrondissement de Boudry, forêts communales de Bevaix, division 20.

Abattage et façonnage d'un petit lot de bois comportant au moins un cas spécial, ébranchage à ras de l'écorce. Les conditions d'exploitation et la liste d'assortiments seront données par écrit, le jour même, avant le début du travail.